



Programme formation Marketing digital

Mis à jour en décembre 2024. Version 1

- Profils des stagiaires :

Toute personne souhaitant faire évoluer son niveau global de communication professionnelle et Marketing et mettre en avant ses capacités.

- Durée de la formation : 04 heures
- Prix de la formation complète : 250 € TTC
- Accès à la formation : En distanciel via ZOOM
- Prérequis :

- o Pas de niveau de connaissance préalable nécessaire
- o Avoir minimum 18 ans.
- o Séjourner en France en situation régulière
- o Accès Internet et ordinateur

- ❖ Objectif de la formation :

Elle a pour objectif de :

- **Développer une identité numérique cohérente :**

Comprendre l'importance du logo, de la charte graphique et du choix d'un type de site internet adapté à ses besoins.

- **Améliorer la visibilité en ligne :**

Maîtriser les bases du référencement naturel (SEO) et payant (SEA), et utiliser efficacement les réseaux sociaux pour maximiser l'engagement. ● **Concevoir des campagnes publicitaires efficaces :** Exploiter les publicités sur les réseaux sociaux, les formats natifs, et les outils comme Taboola et Outbrain pour optimiser les résultats.

- ❖ Programme de formation :



Module 1 : Marketing Digital les bases (4 Heures)

Chapitre 1 : Logo, charte graphique et site internet

- Importance du logo et de la charte graphique
- Création de son site internet
- Types de sites internet (vitrine, e-commerce, web-app)

Chapitre 2 : Référencement naturel et payant

- SEO (Search Engine Optimization)
- SEA (Search Engine Advertising)
- Les réseaux sociaux

Chapitre 3 : Stratégies de contenu sur les réseaux sociaux Publicités natives et Display

- Engagement et interaction avec les utilisateurs
- Publicité sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok)
- Utilisation d'encarts publicitaires et publicité native
- Outils comme Taboola et Outbrain moteurs de recherche.

❖ Délais d'accès à la formation

La formation est accessible 15 jours après signature de la convention, en respectant les dates indiquées sur celle-ci

❖ Equipe pédagogique

Monsieur Dabo Dit Rognon Pierre Directeur général , et formateur de la formation Marketing digital représente un atout inestimable au sein de notre équipe pédagogique. Fort de son expertise et de sa maîtrise des techniques, il saura vous guider avec passion et professionnalisme tout au long de votre parcours de formation. Sa capacité d'écoute attentive et sa détermination à vous aider à atteindre vos objectifs font de lui un formateur exceptionnel. Vous pouvez compter sur sa vive volonté de vous accompagner avec enthousiasme dans votre projet de formation et dans votre développement professionnel.



❖ Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires via ZOOM
- Documents supports de formation qui seront remis aux stagiaires
 - Ateliers pratiques
- Etude de cas concrets (création de site internet / exemple SEO ...) Dispositif de

suivi de l'exécution et modalité d'évaluation d'atteinte des objectifs :

- Feuilles de présence à signer par le formateur et stagiaire
- Mise en situation et Exercices
- Formulaires d'évaluation de la formation, auto-évaluation et QCM (à la fin de chaque module)

❖ Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

❖ Contact :

Président & Formateur en communication digitale : M.Yoni

Dayan /simplici.academy@gmail.com /06.29.18.74.37

❖ Modalité d'accès tarifaire :

- 250 € TTC par stagiaire via un financement propre.

❖ Accessibilité des personnes en situation de handicap

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant. Notre agence n'est pas accessible au public.



Des rendez-vous à distance sont disponibles. Selon le handicap, la formation proposée peut être adaptée. Nous pourrions diriger, orienter et accompagner nos élèves vers nos partenaires en capacité de pouvoir les accueillir et mener à bien la formation.

Taux de la première session 2024 :

Nombre de stagiaire : 1

Taux de satisfaction : 100%

Taux d'abandon : 0%

Taux d'interruption en cours de prestation : 0%



Annexe au programme de formation FOAD
(si la formation se tient à distance)
LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir
son avenir professionnel (1)

Avec le décret du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences, l'article D6313-3-1 du Code du Travail indique que la mise en œuvre d'une action de formation en tout ou partie à distance doit comprendre :

- Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours (expliquée ci-dessous)
- Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne (informations évoquées dans le programme ci-dessus)
- Des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation. (évaluations évoquées dans le programme ci-dessus mais aussi ci-dessous)

Moyens pédagogiques et techniques

Notre formatrice M.Yoni Dayan a été sélectionnée pour son expertise technique et pédagogique. Sa pédagogie interactive (présentations PowerPoint, exercices pratiques, apports théoriques, partages d'expériences) vous permettra d'être impliqué dans les sessions de formations.

Conditions matérielles :

a. Avoir un ordinateur (mac ou pc) ou tablette Apple ou Android. b. Avoir au minimum un micro (avoir une webcam est préférable).

Conditions techniques et accessibilité pour le stagiaire

c. Connexion internet haut débit. (8Mbit/s) minimum - Faire le test d. L'accès au contenu et aux ressources de la formation s'effectue par connexion à la plateforme ZOOM. (un tutoriel vous sera envoyé lors de la première convocation, et le formateur pourra vous accompagner pour la première connexion)

Le dispositif est proposé au bénéficiaire sous forme de séances organisées à distance de façon synchrone. Voici les informations importantes pour l'organisation de celles-ci :



- Le bénéficiaire disposant d'un poste informatique doté d'une connexion internet pourra y accéder dans les horaires indiqués dans son planning ou dans ses convocations. Ces horaires seront indiqués au préalable et vus précédemment entre le bénéficiaire et notre organisme
- Les recommandations de sécurité sanitaire sont appliquées selon les consignes gouvernementales en vigueur
- Le respect du règlement intérieur reste obligatoire, étant adapté aux formations à distance

- A la fin de chaque session, une évaluation (exercices) est réalisée pour vérifier la compréhension du cours.
- Les supports seront disponibles sur un drive auquel vous aurez accès, permettant de s'assurer de la bonne compréhension du cours lors de tout votre parcours à nos côtés.
- Les sessions de formation seront animées par un unique formateur M.Yoni Dayan

Assistance du bénéficiaire

L'assistance est disponible tous les jours (6j/7) de 8h à 19h que ce soit par voie électronique (mail) ou par téléphone.

Référent pédagogique & Directeur General : M.Yoni Dayan /
simplici.academy@gmail.com /06.29.18.74.37

Président : M.Yoni Dayan / simplistic.academy@gmail.com

Délai de réponse et d'assistance

Le bénéficiaire recevra une réponse dans un délai maximal de 2 jours ouvrés à compter de la date d'envoi de sa demande.